

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00609 Numéro SIREN : 453 403 255 Nom ou dénomination : A.F.T.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2024 sous le numéro de dépôt 3243

SARL A.F.T.I.

COMPTES ANNUELS

2050 - Bilan Actif

03243

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A.F.T.I.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12	
Adresse de l'entreprise 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent 12	
Numéro SIRET* 45340325500020		Néant *	
		Exercice N clos le 31/08/2023	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement * AB		
	Frais de développement * CX		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	9 043	8 775
	Fonds commercial (1) AH		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	27 545	19 851
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	Terrains AN		
	Constructions AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	7 688	6 668
	Autres immobilisations corporelles AT	105 747	92 364
	Immobilisations en cours AV		
	Avances et acomptes AX		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
	Autres participations CU		
	Créances rattachées à des participations BB		
	Autres titres immobilisés BD		
	Prêts BF		
Autres immobilisations financières* BH			
TOTAL (II) BJ		150 024	127 660
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*		
	Matières premières, approvisionnements BL		
	En cours de production de biens BN		
	En cours de production de services BP		
	Produits intermédiaires et finis BR		
	Marchandises BT		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	4 796	
	Créances		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	217 175	7 436
	Autres créances (3) BZ	2 557	
Capital souscrit et appelé, non versé CB			
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	289 370		
Disponibilités CF	380 136		
Charges constatées d'avance (3)* CH	10 318		
TOTAL (III) CJ		904 354	7 436
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 054 379	135 096
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :

Cegid Group

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A. F. T. I.		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10.000...)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	BC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	380 445		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	92 934		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	484 379	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 225		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 611		
	Dettes fiscales et sociales	DY	189 793		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	150 862		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	88 411		
	TOTAL (IV)	EC	434 903		
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	919 283		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	434 903		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.F.T.I.		Néant ☐				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 071 966	FH		FI	1 071 966	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 071 966	FK		FL	1 071 966	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	932	
	Autres produits (I) (11)					FQ	3	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 072 902
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	185 855	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 116	
	Salaires et traitements*					FY	610 010	
	Charges sociales (10)					FZ	129 580	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	9 049
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	7 436
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 166	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	955 214
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	117 687	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	374	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	374	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
		Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	374	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	118 061	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise		SARL A.F.T.I.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	98	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	98	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	781	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	781	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(682)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	24 445	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 073 374	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	980 440	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	92 934	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9) Dont transferts de charges			AI	932	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits exercices antérieurs					98	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.F.T.I.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 919 283 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 92 934 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 884	6 705		36 589
Immobilisations incorporelles	29 884	6 705		36 589
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 473	1 215		7 688
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 925			43 925
- Matériel de transport	7 570			7 570
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 253			54 253
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	112 221	1 215		113 436
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 705	1 215		7 920
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 291	2 337		28 627
Immobilisations incorporelles	26 291	2 337		28 627
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 473	196		6 669
- Installations générales, agencements aménagements divers	43 802	77		43 879
- Matériel de transport	5 493	448		5 942
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 552	5 992		42 544
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	92 321	6 712		99 033

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 230 052 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	217 176	217 176	
Autres	2 557	2 557	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 319	10 319	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 434 903 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/08/2022	31/08/2023
Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine		
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 611	4 611
Dettes fiscales et sociales	189 793	189 793
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (**)	152 087	152 087
Produits constatés d'avance	88 412	88 412
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice		
(**) Dont envers les associés	1 225	

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 225 EURO.

Charges à payer

	31/08/2022	31/08/2023
FOURNIS.FACT.NON PARVE		2 658
PROVISION POUR CONGES A PAYER		19 134
PRIMES SALARIES A PAYER		14 757
AUTRES CH PERSONNEL A PAYER		20 000
ORG.SOC. CH/CONGES A		6 264
ORG.SOC. CHARGES A P		5 059
ETAT: CHARGES A PAYER		3 827
TAXE D APPRENTISSAGE		240
FAFIEC		108

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTATEES D AVANCE	5 924		
CHARGES SOCIALES TNS CONST.AV.	4 395		

Produits constatés d'avance

Produits constatés d avance	88 412		
-----------------------------	--------	--	--

A.F.T.I.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 29, Rue de Lorient
35000 RENNES

453 403 255 RCS RENNES

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2023 *Extrait du texte des résolutions*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 92.934,12 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 92.934,12 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 32.934,12 euros
- A titre de dividende, la somme brute de : 60.000,00 euros

TOTAL :

92.934,12 euros

Soit un dividende net à verser de 60.000 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
Dividende brut total	60.000,00€	58.775,51€	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	60.000,00€	58.775,51€	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2023**

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 92.934,12 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 92.934,12 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 32.934,12 euros
- A titre de dividende, la somme brute de : 60.000,00 euros

TOTAL :

92.934,12 euros

Soit un dividende net à verser de 60.000 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
Dividende brut total	60.000,00€	58.775,51€	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	60.000,00€	58.775,51€	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extraits
certifiés conformes
La Gérance**

